Récapitulation

Inscrits, 1352. Votants, [illegible]

LISTE ANTICOLLECTIVISTE. — MM. [illegible]

LISTE D'ALLIANCE RADICALE-COLLECTIVISTE. — MM. Thérin, 1530; [illegible] 1526; Dehaze, 1523. Buhrer, 1517; Lerouge, [illegible]; Dubois, 1497.

Les six candidats de la liste anticollectiviste avaient obtenu avec [illegible] voix de majorité.

La minorité collectiviste [illegible] dans la majorité [illegible] et anticollectivistes et 15 collectivistes.

[illegible] 2e section avaient été élus :

Inscrits, 1324. Votants, 1236.

ALLIANCE RÉPUBLICAINE ANTICOLLECTIVISTE. — MM. A. Rousseau, 1064; F. Chambrey, 1025; E. Dubois, [illegible]; L. Delattre, [illegible]; [illegible] 1004.

COLLECTIVISTES. — MM. H. Thérin, 1761; F. [illegible]; A. Hennion, 1755; O. Lazarecq, 1749; F. Roger, 1749; L. Dumont, 1750.

RADICAUX-SOCIALISTES. — MM. J. Gautier, 209; A. Buhrer, 203; L. Bertrand, 203; A. Lerouge, 201; J. Lebba, 210; V. Cochetteux, 197.

BROIX

Mairie. — Inscrits, 1234; Votants, 1052. Suffrages 6; Nuls, 4.

Cirches. — Ins., 1221; Vot., 1049; Nuls, 14.

Hazebrouck. — Ins., 908; Vot., 788; Nuls, 7.

CANDIDATS DE L'UNION REPUBLICAINE. — Hachin Ern., 1266. — Dufoirest H., 1246. — Carton Louis, [illegible] Baudin Jules, 1229. — Deconcerte [illegible] Decleroq Alph., [illegible] — Beaustre Gust., [illegible] — Cauchetteux Gust., [illegible] — Destanqy Clotil, 1224. — Dutas H., 1227. — Germain Léon, 1243. — Farvacque L., 1236. — Hazebroucq Vict., 1224. — [illegible] — Lecleroq C., [illegible] — Lefebvre H., [illegible] — Leroux H., 1208. — Olive Oscar, 1215. — Parent Em., 1227. — Picavet R., 1222. — Pinguet H., 1215. — Pollet Jules, 1214. — Roger C., 1234.

CANDIDATS COLLECTIVISTES. — Colpin A., 1068. — Delardin L., 1617. — Liétard Alb., 1014. — Vitsobolle Aug., 1068. — Delardin Oc., [illegible] — Bevens J., 1099. — Dubaq Gust., 1599. — Roy Adolp., 1584. — Dubois H., 1080. — V. Vanschande [illegible] — Pannière F., 1094. — Meddag H., [illegible] — Ingiebert H., 1584. — Bertin [illegible] — Dewelder J.B., 1584. — Tailles [illegible] — Brasch Em., 1569. — Dessey J.-B., [illegible] — Lamarre Gust., 1581. — D'Heyder Fl., [illegible] — Chambard L., 1587. — Berard L., 1585. — Gardella J., 1584. — Tirlent Eug., 1563. — Nys Léon, 1568.

Tous les collectivistes sont élus.

FLERS

[illegible] — Section du Bourg

Inscrits, 554. — Votants, 484

LISTE PROGRESSISTE LIBERALE. — Lénaard J.-B., adjoint, cons. sort., 251, élu. — Dépret, [illegible], hameau du Recueil, [illegible] — Delvoye Emile, cultivateur, cons. sort., 245, élu. — Dubar Louis, employé, cons. sort., 245, élu. — Goube J.-B., boulanger, cons. sort., 216. — Gourmez Alphonse, [illegible], 210. — Marchand R., [illegible], cons. sort., 233. — Masquelier [illegible], cultivateur, cons. sort., 235. — [illegible] Alph., employé, cons. sort., 222. — [illegible], cons. sort., 220. — [illegible], entrepreneur, cons. sort., 243, élu.

UNION RÉPUBLICAINE DEMOCRATIQUE. — Dessey L.-Paul, médecin, officier [illegible], délégué cantonal, ancien conseiller, [illegible] élu. — Tirlon Louis, charron, administrateur du bureau de bienfaisance, ancien conseiller, 229, élu. — Cocheteux [illegible], médaillé du commerce et de l'agriculture, cons. sort., 236. — Coutelet Eug., [illegible], employé, 255, élu. — Desplanques J.-B., [illegible], médaillé du commerce et de l'industrie, 216, élu. — Diez René, employé vice-président du bureau de bienfaisance, [illegible] — Cousin J.-B., employé, 229. — [illegible] Arthur, ajusteur-mécanicien, [illegible] — Lefèvre Louis, menuisier, 253, élu. — Tanerel J.-B., cabaretier, marchand de faïence, 249, élu. — Verbecke Jules, marchand houlanger, débitant de tabac, 273, élu.

Sont 4 libéraux-progressistes, 7 radicaux de l'Union Républicaine Démocratique.

[illegible] — Section du Bourg

Inscrits, 622. — Votants, 564

CANDIDATS RÉPUBLICAINS ANTICOLLECTIVISTES. — Lepère Louis, maire, [illegible], élu. — Picavet Désiré, adjoint spécial, 237, élu. — Lemaire Jules, conseiller sortant, [illegible], élu. — Guignet Benjamin, conseiller sortant, 235, élu.

SOCIALISTES. — Merchier Henri, appréteur, [illegible] — Glorieux Louis, garçon-brasseur, [illegible] — Dujardin Georges, journalier, 200. — Bontemy Henri, apprêteur, 205.

ASQ

Dix-neuf libéraux avaient été élus conseillers municipaux le 3 mai. Hier les deux libéraux suivants ont été élus sans concurrents : M. Arthur Cordonnier, 332 voix, et M. Louis Marcant, 331 voix.

LESTREM

Sont élus : les candidats suivants de la liste socialiste et radicale-socialiste.

MM. Crespel, 281 voix; Debuchy, 268; Hanoux, 264; Delahaye, 244; Delcroix, 244; Delesenne, 244; Delobelle, 258; Dedir, 245; Gobert, 238; Guelley, 245; Hénocq, 244; Thibaut Em., 250; Thibaut H., 254; Verdière, 248; Waremberg, 257.

Et un élu de la liste radicale: M. Leroy, 223 v.

Les candidats radicaux (liste de la municipalité sortante) obtiennent ensuite :

MM. Agache, maire, 209; Durot, 193; Fruite, [illegible]; Dupont, [illegible]; Lenrand, [illegible]; Duflot, 210; Willoqueaux, 212; Thibaut, 205; Picavez, 207; Deroo, 190; Desaubois, 200; Bridot, 220; Courtier, 194; Bonaventure, 194.

ROUBAIX

[illegible] élus avec 48 voix de majorité.

THUMESNIL

Sont élus : MM. Adam, Novarèze, Fourmestraux, Dubois et Bassevelle, collectivistes, avec 617 à 610 voix.

Ils n'avaient pas de concurrents.

LOMME

La liste libérale progressiste triomphe des radicaux et socialistes.

PHALEMPIN

Sont élus sans concurrents les radicaux-socialistes Albert Fauquembergue avec 213 voix et Arthur Delaporte, 207.

MERICHIES

Quatre libéraux sont élus.

SECLIN

Sont élus :

UNION REPUBLICAINE. — Duriez Gustave, conseiller sortant, 865. — Drieux Ed., filateur, 860. — Colbrat-Delaune, avocat, 851. — Desurmont Jules, filateur, 837. — Messian Emile, conseiller sortant, 832. — Caby J.-B., adjoint, conseiller sortant, 831. — Houppe Ferdinand, conseiller sortant, 829. — Dazras Edouard, cultivateur, 828. — Collette Auguste, distillateur, 815. — Liénard Henri, brasseur, 815. — Dujardin Henri, cultivateur (Wattiessart), 800.

UNION RÉPUBLICAINE RADICALE-SOCIALISTE. — Pontfort Emile, conseiller sortant, [illegible] — Hénin Ange, id., 902. — Ladan Jules, cultivateur, 887. — Mollet Arnould, conseiller sortant, 887. — Delefosse Henri, id., 880. — Lemaire Alexandre, id., 874. — Havez J.-B., id., 835. — Miternique Victor, commerçant, 808. — Maillet Henri, tabacier, [illegible] — Dancoisne Henri, cultivateur (Marthomont), 797.

Soit : 11 libéraux et 10 bicards.

WAVRIN

8 libéraux élus. — Charlé J.-B., 370. — Capelle Paul, 375. — Leglé F., [illegible] — Bosquet [illegible] — Pollet-Béquerelle, 377. — Dubois [illegible], 397.

9 radicaux élus. — Ahaze J., 374. — Albert Ch., 358. — Bauduin A., 396. — Bimauld N., 362. — Coin J., 408. — Caillier F., 415. — Desmarais, 369. — Loyer Ch., 376. — Vicart P., 362.

1 socialiste élu. — Chital, 366.

Rien de changé dans la composition du conseil.

HEMLIN

Au scrutin du 3 mai, toute la liste libérale a été élue ,excepté Joyite Trédez qui était en ballottage.

Au scrutin du 10 mai, Charles Leroy a été élu avec 114 voix contre Trédez qui n'a eu que 105 voix.

ARMENTIERES

Inscrits 7232. — Votants 5294

LISTE RADICALE-SOCIALISTE. — Chas, 3506. — Conem, 3638. — Villard, 3453. — Caron, 3514. — Castelain, 3373. — Chardon, 3509. — Cuvelier, 3660. — Daudrumez, 2924. — Decherf, 3470. — Gillon, 3457. — Halsberghe, 3589. — Jeunnée, 3505. — Lefebvre [illegible] 3296. — Lefebvre Victor, 3588. — Lilette, 3206. — Lescornez, 3492. — Loridan, 3544. — Pépyn, 3488. — Potel, 3520. — Pottier, 3134. — Retru, 3540. — Sabre, 3430. — Simon, 3210. — Theese, [illegible] — Vandamme, [illegible] — Vanneuvenn, 3208. — Verdiez, 3504.

Tous ces candidats sont élus.

—o—

LISTE LIBERALE-PROGRESSISTE. — Bauduez, [illegible] — Bouquillon, 2760. — Brouvart, 2721. — Brisoux, 2708. — Butin, [illegible] — Cuvy, [illegible] — Demoitte, 2647. — Debosque, 2764. — Deffies, 2652. — Delabouvrie, 2774. — Deren, 2751. — Descambe, 2633. — Dubuisson, 2770. — Dujourcolane, 2757. — Fauvergue, 2770. — Flouret, 2710. — Gadenne, 2752. — Lamvert, 2760. — Mainelin, 2610. — Mercier, 2689. — Motte, 2768. — Olivier, 2616. — Plamont, 2900. — Predon, 2769. — Samson, 2685. — Sombret, 2764. — Werquin, 2716.

OSTRICOURT

La journée d'hier s'est terminée par la victoire de la liste républicaine libérale.

M. Jean-Baptiste Dubon, candidat ballotté du 1er tour, ayant prudemment retiré sa candidature par crainte d'un échec complet, les candidats en présence étaient pour les libéraux : M. Etienne Pollart ; pour l'opposition M. J.-B. Pollart.

M. Etienne Pollart qui sollicitait pour la première fois les suffrages des électeurs d'Ostricourt est élu par 133 voix, alors que son concurrent en recueille 119.

TOURCOING

Inscrits, 19842 ; votants, 15.653 ; divers, 332

RADICAUX-SOCIALISTES. — G. Dron, 8695. — A. Barbieux, 9035. — L. Bouche, 9110. — H. Bouvaine, 7269. — J. Brassart, 9097. — C. Casteur, 7157. — H. Cappin, 7284. — M. Cordier, 8844. — E. Courtois, 9147. — L. Cruque, 9071. — J. Dassonville, 9128. — P. Déborgher, 9088. — H. Delattre, 7850. — J. Delesplerre, 9124. — A. Deswazières, 7082. — D. Dumortier, 9091. — H. Dumortier, 7079. — A. Duvillier, 9107. — A. Englebert, 7304. — V. Flament, 8902. — J. Heulst, 9054. — J. Ladesou, 7045. — E. Lecomte, 9057. — A. Leveugle, 9097. — H. Loridan, 8971. — P. Martin, 9185. — P. Masbard, 9148. — H. Masurel-Leclercq, 9027. — D. Parey, 8964. — H. Quivron, 7161. — E. Saison, 9050. — L. Salembien, 8893. — G. Scalbert, 9042. — D. Six, 7275. — A. Verbeck, 7174. — Emile Wagnon, 9179.

Tous les radicaux-socialistes sont élus.

LISTE DE REPRESENTATION PROPORTIONNELLE. — Louis Bernard-Flipo, 6277. — Docteur Delegrange 6210. — Paul Delathaeure 6150. — René Dempersemen, 6064. — Eugène Deschamps 6108. — Frédéric Destombes 6001. — Alphonse Dhalluin 6069. — Arthur Duvillier 6069. — Jules Florin 6107. — Jean-Baptiste-Maillard, 6166. — Remy Putman 6049. — Jean Tiberghien 6131. — Docteur Vanneufville 6148.

SOCIALISTES UNIFIES. — Plerpont Arthur, 2724. — Déflé Gustave 2611. — Devemont Alphonse 2473. — Gravier Alphonse 2502. — Flament Constant 2544. — Hénuett Louis 2492. — Lecomte François 2504. — Leplat Victor 2467. — Rompteau Alfred 2530. — Roelens Jules 2490. — Voit Catteau 2589.

HALLUIN

Mont et Guiltran. — Section de la banlieue. — Bureau du Guiltran. — Inscrits, 311 ; votants, 271 ; divers 11 ; nuls 3.

LIBERAUX. — Aimé Castelain 157 voix ; Dhal Henri 156 ; Destailleurs Charles 157 ; Lefebvre Henri 154 ; Delesalle-Carrette Jules, 155 ; Delobel Cyrille 150 ; Hennion J.-B., 150 ; Tiberghien Pierre 151.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Carette Gustave 108 voix ; Demeulenaere Félix 106 Lemaire Arthur 107 ; Mulleman Maurice 106 ; Vandeputte Victor 112 ; Vandewatynne Edouard, 106 ; Vansieleghem Joseph 101 Verhendet Jean 106 ; Villers Adolphe 105.

MOUVAUX

RÉPUBLICAINS LIBERAUX. — Bataille Henri, conseiller sortant, 807. — Deblock Omer, c. s., 817. — Lehoucq Gustave, c. s., 815. — Montaigne Henri, c. s., 814. — Desurmont Cyrille, c. s., 807. — Fromont Félix, c. s., 805. — Lepers J.-B. fils, c. s., 809. — Lecomte-Dubar A., c. s., 819. — Andrieux Arthur, magasinier (100 maisons), 797. — Delval Benjamin, boulanger, 805. — Gallois-Verbrugge Auguste, dessinateur, 810. — Grimonpont-Gadenne Louis, négociant, 810. — Lecroart Jules, cultivateur, 806. — Lefebvre Georges, domestique, 796. — Lefebvre Louis, menuisier, 805. — Lemaire Alphonse fils, brasseur, 799. — Masse Louis, tonnelier (le Congo), 810. — Muteau Ferdinand, homme de peine (le Congo), 794. — Odoux Désiré, échantillonneur, 803. — Poissonnier J.-B., cultivateur (100 maisons), 817. — Serrier Alfred, comptable (100 maisons), 795. — Tanghe Noël ,dessinateur (les Francs), 796. — Wagnon Uramar, employé, 807.

Tous les candidats républicains-libéraux sont élus.

ALLIANCE RADICALE ET SOCIALISTE. — Duhem Désiré, maire, conseiller sortant, 756. — Baron Louis, adjoint, c. s., 740. — Mouton Delphin, secrétaire, fondateur de la Section, 677. — Baussart Hadelin, négociant, 736. — Biondel César, c. s., 739. — Vanoverberghe Alfred, tisserand, 694. — Bulté Fernand, employé, 756. — Bonduelle Louis, tisserand, 734. — Félix Georges, trésorier de la Section, 699. — Delacy Auguste, épicier, 732. — Dequeker Constantin, épicier, 732. — Decottignies Louis, ancien conseiller municipal, 704. — Desquiens Jules, coiffeur, 734. — Duhamel Paul, c. s., 749. — Demulder Amédée, ancien conseiller municipal, 715. — Herlem Célestin, brodeur, 736. — Procureur François, tonnelier, 737. — Picavet Jules, ancien conseiller municipal, 703. — Provo Richard, coiffeur, 741. — Surmont Florimond, c. s., 745. — Prade Emile, menuisier, 705. — Mescart Carlos, ordonnateur des Hospices, ancien conseiller municipal, 719. — Vaillant Alphonse, conseiller sortant, 743.

RONQ

Bureau du Centre

Inscrits 1612. — Votants 872

CANDIDATS LIBERAUX. — Cousinne Carlos, 620. — Destombes Albert, 458. — Sit René, 678.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Delembre Henri, 374. — Gisquière Victor, 367. — Hazebrouck Louis, 370.

Bureau du Blanc-Four

Inscrits 1258. — Votants 791

CANDIDATS LIBERAUX. — Cousinne Carlos, 157. — Destombes Albert, 149. — Sit René, 169.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Delembre Henri, 115. — Gisquière Victor, 114. — Hazebrouck Louis, 110.

Récapitulation

Inscrits 1378. — Votants 1163

CANDIDATS LIBERAUX. — Cousinne Carlos, 620, élu. — Destombes Albert, 612, élu. — Sit René, 646, élu.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Delembre Henri, 489. — Gisquière Victor, 481. — Hazebrouck Louis, 480.

Les candidats libéraux sont élus à 145 voix de majorité.

Le conseil municipal est uniquement composé de républicains libéraux.

Bureau du Mont

Inscrits, 590 ; votants, 468

CANDIDATS LIBERAUX. — A. Castelain, 250. — Dal H., 251. — Destailleurs Ch., 252. — Lefebvre H., 242. — Dhalluin-Duprez, 256. — Delesalle-Carette J., 251. — Delobel Cyrille, 244. — Hennion J.-B., 250. — Tiberghien P., 253.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Cornette G., 208. — Demeulenaere F., 209. — Lemaire A., 208. — Mulleman M., 208. — Vandeputte V., 210. — Vandewatynne E., 209. — Vansieleghem J., 209. — Verkindère J.-P., 209. — Villers A., 208.

Récapitulation

CANDIDATS LIBERAUX. — A. Castelain, 407 élu. — H. Dal, 407 élu. — Destailleurs C., 409 élu. — Lefebvre H., 406 élu. — Dhalluin-Duprez, 411 élu. — Delesalle-Carrette J., 401 élu. — Delobel C., 402 élu. — Hennion J.-B., 404 élu. — Tiberghien P., 404 élu.

CANDIDATS SOCIALISTES. — Cornette G., 316. — Demeulenaere F., 315. — Lemaire A., 316. — Mulleman M., 316. — Vandeputte V., 322. — Vandewatynne E., 317. — Vansieleghem J., 310. — Verkindère J.-P., 317. — Villers P., 313.

Les libéraux sont élus à 90 voix de majorité.

Le Conseil est composé uniquement de libéraux.

Arrondissement d'Hazebrouck

PONT-DE-NIEPPE

LISTE RÉPUBLICAINE. — Henrion, 245. — Baptiste Chieus, 378, élu. — Récus, 358, élu. — Dehacq, 340, élu. — Duhem, 373, élu. — Fauvergue, 224. — Gilquin, 325, élu. — Houcke, 356, élu. — Malbranck, 220. — Marchand, 304, élu.

—o—

LISTE SOCIALISTE. — Vanderschousten Aug., 311, élu. — Hoe, 203. — Hullin, 305, élu. — Lassalle, 199. — Gambier, 301, élu. — Cappoen, 194. — Vanmeele, 201. — Lalau, 188. — Baudry, 199. — Vanderschousten F., 190.

NIEPPE

Rousseau ,rad., 402, élu. — Tonnel, prog., 200.

Arrondissement de Dunkerque

DUNKERQUE-OUEST

Hôtel-de-Ville

Inscrits, 3.400 ; votants, 2.546

LIBERAUX-PROGRESSISTES. — C. Ziegler, 1258 élu. — J. Deman, 1211. — L. Dorine, 1225, élu. — P. Hecquet, 1223, élu. — R. Hovelt, 1210. — J. Meken, 1232 élu. — L. Carlier, 1212. — G. d'Arras, 1211. — L. Landroh, 1215. — Docteur Villette, 1207. — G. Debaveleare, 1202.

—o—

RADICAUX-SOCIALISTES. — Docteur Ruyssen, 1297 élu. — Monteouis J., 1266, élu. — Bérode G., 1274 élu. — Deryckson G., 1240 élu. — Sauvage A., 1165. — Lefebvre H., 1.46 élu. — Berquin M., 1236 élu. — L. Gillebyt, 1219. — Geysen J., 1227 élu. — Leroy E., 1215. — A. Druel, 1221.

Soit 4 libéraux-progressistes et 7 radicaux et socialistes élus.

DUNKERQUE-OUEST

Mairie-Ville

Inscrits, 1858. — Votants, 1496

LIBERAUX-PROGRESSISTES. — Robert de Quilleeq, 618. — C. Carette, 604. — V. Marquilly, 600. — A. Verriele, 598. — Ch. Caron, 598. — Em. Debay, 592.

—o—

RADICAUX-SOCIALISTES. — Sauvage, 965. — Vianne, 884. — Debrock, 855. — Merchardt, 861. — Boutoille, 865. — Lacoste, 861.

Tous les radicaux-socialistes sont élus.

DUNKERQUE-EST (Bourse)

Inscrits : 3702. — Votants : 2943

LIBERAUX-PROGRESSISTES. — Benjamin Morel, 1361. — Georges Cayrols, 1312. — Ambrosius père, 1278. — M. Beck, 1299. — A. Chaveron, 1286. — L. Catrice, 1275. — Henri Duris, 1281. — G. Fichaux, 1272. — M. Cabour, 1267. — Ch. Lemmens, 1280. — Docteur Reumaux, 1275. — Eug. Buseine, 1262.

—o—

RADICAUX ET SOCIALISTES. — J. Trystram, 1522. — H. Terquem, 1489. — R. Fichaux, 1462. — E. Fosquet, 1473. — L. Vianne, 1368. — H. Lemaire, 1468. — E. Boutoille, 1367. — A. Boone, 1463. — G. Duval, 1465. — A. Detraux, 1460. — A. Belle, 1456. — L. Théry, 1437.

Tous les radicaux et socialistes sont élus.

Il y a lieu de remarquer que deux socialistes, Vianne et Boutoille, sont élus dans deux sections.

ROSENDAEL

Votants 1878

LIBERAUX-PROGRESSISTES. — Coquelle Félix, 1172. — Maert Désiré, 1143. — Clavery Charles, 1132. — Hédel Charles, 1139. — Ingelet Alphonse, 1137. — Mevaere Constant, 1145. — Delporte Eloi, 1133. — Herrewyn Georges, 1134. — Lorcet Albert, 1134. — Merville Pierre, 1111. — Quenet Georges, 1100.

Tous les candidats libéraux-progressistes sont élus.

—o—

RADICAUX-SOCIALISTES. — Vermeulen, 1028. — Maréchal, 1009. — Degroote, 1018. — Debaecke, 1010. — Planckeel, 1010. — Langlet, 1012. — Liethoudt, 1017. — Turck, 1010. — Bommel Emile, 1022. — Duquenpe, 1008. — Bockelée, 1005.

BERQUES

M. Tubert est élu.

GOUDEKERQUE-BRANCHE

Les radicaux-socialistes sont élus.

Arrondissement de Douai

DOUAI

Sont élus les 22 candidats suivants de l'Alliance Républicaine et du Cercle démocratique : MM. Bertin, Hanotte, Dumont, [illegible], Baude, Baratte, Brognet, Breuil, de Lanweyrens, d'Hoogue, Dubrée, Evrard, Godin, Hayez-Galand, Henné, Heno, Huge, Lavoix, Lucas, Marcotte, Fléger, Procureur et cinq socialistes : MM. Scaupret, Goniaux, Desmarest, Escoffier, Mullat.

SIN-LE-NOBLE. — La liste Wilmot passe avec 1300 voix. Les socialistes ont 943 voix.

ROUVROIN. — Sont élus : Louis Bachelet, Th. Mileville; Hobert Douai; Aug. Monvoisin; L. Fleury; André Scrive, H. Candelier; L. Lecat; J. Herchis.

ARLEUX. — Liste Labalette élue. Sont élus : Montigny, Catelain Louis, Bernard, Caudron, Basilique.

MONTIGNY. — Brisse Octave, Magnier, Chislain élus.

AUBIGNY-AU-BAC. — Dumont Hippolyte, Bayon Michel.

AUBY. — Morielette élu.

LOOBIGE. — Sont : Fouquet Philippe, Duquesne François, Blain René.

RADHEC. — Sont : Raux Achille, Lombard J.-B., Clairon Maxime, Pollet Joseph.

FLERS-EN-ESCREBIEUX. — Les 5 candidats républicains élus.

SOMAIN. — La liste Dransart est battue.

ESCAILLON. — Sont élus : Masset Joseph, Westerlyn Jules, Rognier Paul.

BRUILLE. — Deschamps André, Legrand L. Chislain, Erez, Lewingue, Brabant, Bacon Alb., socialistes et Deschamps J., rép., élus.

QUINCY. — Sont élus : J. Godin, Ern. Plaisant, Gust. Burbet, L. Cornu, H. Guilbert, H. Pouchain, Aug. Marinal, F. Petit, Amédée Podvin.

LEWARDE. — Sont élus : Fr. Simon, Fr. Bernard, Ch. Devred, L. Caron, Germain Malaez.

ANICHE. — M. Léon Mille, libéral est élu.

ROEUX-WARENDIN

CANDIDATS RÉPUBLICAINS ELUS : Hugot François, Percy Gustave, Dérégnaucourt Pierre, Bataille Augustin, Blervaque Emile, Vincourt Eugène, Wambrouck Amand, Prangère Médard, Contrière Joseph, Paul Joseph, Hugot Charles, Duhayon Alexandre.

—o—

CANDIDATS SOCIALISTES ELUS : Brocaille Edouard, Lesnes Eugène, Wannepin Henri, Dannay Achille.

MM. Beauvois, Morcrette, Mortelette, Démarquette et Grammont, élus le 3 mai, appartiennent à la liste des candidats républicains.

Arrondissement de Valenciennes

VALENCIENNES

CANDIDATS RADICAUX ET SOCIALISTES. — Devillers Charles, maire, c. s., 3810, élu. — Dugardin Fernand, adjoint, c. s., 3253, élu. — Bertiaux Maurice, voyageur de commerce, 3123, élu. — Bunenfant Alexandre, c. s., 3325, élu. — Boullion Marcel, commerçant, 2845. — Boulanger Léon, c. s., 3318, élu. — Carlier-Daniaux, industriel, 3223, élu. — Corsolle Alfred, c. s., 3320, élu. — Debarralle Paul, c. s., 3303, élu. — Defaux Désiré, retraité du chemin de fer du Nord, 3219, élu. — Deguise Olivier,publicistes, 2905. — Delanoy Louis, c. s., 3292, élu. — De Lauwereyns Emile c. s., 3182, élu. — Dremaux Paul, administrateur du Bureau de Bienfaisance, 3238, élu. — Dugnole Paul, industriel, juge du Tribunal de Commerce, 2309, élu. — Dupont Gustave, c. s., 3329, élu. — Durre Henri, député, 2833. — Fourmeau Louis, brasseur, 3232, élu. — Guillaume Bruno, géomètreexpert, 3236, élu. — Le grand Léon, constructeur-mécanicien,3205, élu. — Malin Pierre, député, 2828. — Meneur Léon, industriel, 3284, élu. — Pillion Jules, c. s., 3437, élu. — Saint-Quentin Félelen, c. s., 3369, élu. — Stévenart Ernest, ancien pâtissier, 2790. — Tarchon Charles, s. s., 3383, élu. — Tromont Charles, industriel, 3168, élu.

—o—

LISTE REPUBL. LIBERALE ET PROGRESSISTE. — Theilier de Poncheville, c. s., 3101, élu. — P. Dpont père, c. s., 3051, élu. — R. Delame, c. s., 2965 élu. — Mabille de Poncheville, c. s., 2844. — J. Billiet, c. s., 2946 élu. — Antoine Lacroix, c. s., 2802. — A. Deutriaux, c. s., 2760. — P. Hédet, c. s., 2905. — F. Lépilliez, c. s., 2859 élu. — A. Cacheux, 2583. — J. Giard, 2720. — L. Armand, 2597. — F. Brasseur, 2590. — L. Cuvelier, 2500. — Duvochel-Gachot, 2507. — G. Hollande, 2583. — F. Lauretta, 2538. — H. Lussigny, 2835. — E. Membré, 2626. — A. Michel, 2577. — G. Mireux, 2632. — J. Roguin, 2632. — H. Sabiaux, 2540. — M. Theillier-Leroy, 2826. — R. Verstraete, 2598. — Docteur Wecquez, 2585. — A. Zoude, 2535.

DENAIN

Quatorze ballottages. — Onze socialistes élus : Goubes 2687 ; Décoesse 2684 ; Gordien 2680 ; Richez 2678 ; Lachapelle 2677 ; Lefebvre 2676 ; Surmont 2670 ; Deburge 2667 ; Dulieu 2663 ; Tempy 2660 ; Déferrez 2655.

Trois de la Ligue Radicale élus : Lauretta 2694 ; Jouglet 2676 ; Gary 2661.

Arrondissement de Cambrai

CAMBRAI

Sont élus :

Deligne Fernand, imprimeur, 3045, libéral.
Bersez Paul, maire, 2996 radical.
Daix Pluvinage, 2992 radical.
Droite Charles 2991, radical.
Déhon-Dupuis-Noy, 2981, radical.
Carpentier Edouard, 2977, radical.
Boisteaux Paul, 2916, radical.
Lucas Joseph, 2907, radical.
Tribou François, avocat, 2898, libéral.
Lavalée Arthur, 2889, radical.
Timal Edmond, docteur, 2879, radical.
Jessus Paul, 2875 radical.

BEAUVOIS-CAMBRESIS

Trois candidats ouvriers anticollectivistes : Moriaux Félicisme, Bricout Léon et Dupont Nicolas, battent les candidats du parti socialiste unifié avec 100 voix de majorité.

Arrondissement d'Avesnes

AVESNES

Sont élus : MM. Ed. Zanta, Marquis, Régnier, Sirot, et docteur Gardin par 611, 572, 550, 532 et 520 voix. Tous ces élus appartiennent à la liste de la municipalité sortante.

DÉPARTEMENTS

LYON (1er arrondissement). — La liste radicale-socialiste du maire, M. Herriot, qui fut seul élu au premier tour, est élue sauf M. Justin Godard, député qui obtient 2727, alors que le dernier élu de la liste obtient 2898.

Une violente campagne avait été menée contre M. Godard qui avait voté l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Est élu à sa place M. Bizet, rad., cons. sort. séparé de la liste radicale socialiste du maire et candidat de la liste de la Fédération républicaine, arrivée avant la liste libérale qui s'était désistée avant le premier tour pour la liste patronnée par M. Bizet.

(2e arrondissement). — La liste progressiste libérale est élue; au premier tour elle comptait déjà 3 élus.

Le 2e arrondissement est gagné entièrement par les progressistes et les libéraux.

(3e arrondissement). — La liste radicale-socialiste est élue.

(6e arrondissement). — La liste radicale-socialiste est élue à 400 voix de majorité seulement.

YVETOT. — 1 libéral et 1 radical sont élus, ce qui porte à 15 le nombre des libéraux et à 8 celui des radicaux.

LORIENT. — Sont élus 22 candidats de la liste radicale-socialiste de M. Main, et 7 candidats de la liste patronnée par M. Guieysse, député radical-socialiste et 1 libéral.

DIEPPE. — 5 libéraux et 1 radical élu. La majorité radicale est de 18 contre 9 libéraux.

PONT-AUDEMER. — 6 radicaux sont élus, ce qui porte à 8 le nombre total des radicaux contre 16 libéraux.

EVREUX. — 12 radicaux et 2 libéraux élus, ce qui porte à 30 le nombre des radicaux et à 7 celui des libéraux.

AU HAVRE. — La liste radicale passe entière; la municipalité progressiste sortante s'était retirée.

NANTES. — La liste radicale passe avec 2.500 voix de majorité contre la liste libérale.

MARSEILLE (3e section). — Votants 15.110. — La liste patronnée par M. Cadenat, député socialiste, a une moyenne de 7.760 voix; les 8 candidats sont élus.

La liste anticollectiviste sortante qui avait 28 élus et M. Pores, adjoint, obtient une moyenne de 7.250.

Dans la 6e section, la liste radicale socialiste et socialiste - collectiviste obtient une moyenne de 6.900 voix. Ses six candidats sont élus.

La liste anticollectiviste obtient une moyenne de 5.600.

De fait de ces résultats, le Conseil municipal de Marseille se trouvera partagé en deux fractions égales : 16 anticollectivistes et 18 radicaux ou socialistes.

TOULOUSE. — 33.000 votants sur 40.000 inscrits, [illegible] votants de plus que dimanche dernier.

La liste du sénateur radical Ournac à 10 h. et demie du soir a 700 voix de majorité. On ne croit pas qu'elle passera tout entière.

SAINT-ETIENNE. — Canton Nord-Ouest, 6 candidats de l'Union Républicaine et 3 socialistes sont élus.

Canton Sud-Ouest, 8 candidats de l'Union Républicaine élus.

Canton Sud-Est, 9 candidats de l'Union Républicaine et 1 socialiste élus.

Canton Nord-Est. — La liste Plantevin, maire, socialiste sortant passe tout entière.

Total : Union Républicaine 23 conseillers, 12 socialistes. Municipalité perdue pour les socialistes.

MONTPELLIER. — Des bagarres se sont produites dans un bureau de vote. Des apaches provoquèrent un indescriptible tumulte. Un homme a été jeté par la fenêtre et a été grièvement blessé.

Une urne a été enlevée à Bouzigues, près de Montpellier ; il n'y a pas eu élection.

BOURGES. — La liste de l'Union Républicaine tient la tête avec une majorité de 300 voix sur la liste du bloc de gauche.

BORDEAUX. — 16 républicains modérés sont élus, 1 collectiviste.

Les républicains progressistes obtiennent une moyenne de mille voix de majorité sur la coalition radicale socialiste et socialiste.

LAON. — Sont élus 11 radicaux, 2 progressistes. Municipalité gagnée par les radicaux.

ARRAS. — Sont élus, 1 radical-socialiste, 2 républicains de gauche, 1 nationaliste. La majorité reste la même.

BARBEZIEUX. — La liste libérale est élue.

BREST. — La liste progressiste patronnée par M. Delobeau, sénateur, est élue tout entière, distançant avec 1000 voix de majorité la liste collectiviste Goude.

VIVE LA PATRIE !

Eh ! non, messieurs les radicaux et citoyens socialistes, il ne s'agissait pas hier de voter pour ou contre la Calotte, comme le serinaient vos myriades de petits papiers qui salissaient toutes les portes et fenêtres de Lille, comme le criaient vos affiches grotesques, comme le carillonnait votre RÉVEIL-EGALITÉ avec sa caricature lanternière et ses déclamations essoufflées.

Vous retardez de quinze années, messieurs et citoyens.

Vous n'avez rien oublié de vos vieilles haines, étroites et sectaires, et vous n'avez rien appris des événements contemporains.

C'est pompier, c'est « vieux jeu » que de jouer encore du « péril clérical » et de vouloir exhumer le cadavre de M. Hanotaux.

Laissez donc cela aux piteuses policiens de village qui s'attardent en leurs disputes de clocher.

Dans les grandes villes, dans nos grands centres industriels et commerciaux où l'esprit public a marché, où le bon sens des foules s'est affirmé, on pense plus haut et plus loin.

Le suffrage universel se met au dessus de vos préoccupations mesquines et tracassières ; un souffle de libéralisme a passé sur le peuple, et le peuple en a assez d'être sempiternellement convié à combattre des gens à cause de leurs convictions religieuses. Il tend de plus en plus à respecter l'inviolable secret des consciences.

Vous déplacez donc la question politique, messieurs et citoyens, quand vous la mettez sur ce terrain où l'opinion publique ne veut plus que la liberté pour tous.

La question politique, aujourd'hui, est celle-ci : la France veut-elle se suicider ?

La France veut-elle périr socialement en chargeant de ses intérêts vitaux les révolutionnaires et leurs complices et alliés ?

La France veut-elle périr militairement en portant aux honneurs et aux charges publiques ceux qui blasphèment la patrie ainsi que les misérables politiciens qui leur tendent la main pour décrocher un mandat ?

Sommes-nous un pays fini, oui ou non ?

Non ! a répondu la grande voix de Paris, et Paris a acclamé tous les conseillers sortants patriotes. Bien plus, Paris a donné aux hommes d'ordre et de liberté deux sièges nouveaux enlevés à la coalition radico-socialiste et à celle-ci, dans tous les autres arrondissements, Paris a mesuré ses suffrages avec une parcimonie significative.

Et en Province, c'est **Bordeaux** qui écrase par une majorité libéro-progressiste presque toute la liste des coalisés ; c'est **Saint-Etienne** où l'ex-municipalité révolutionnaire est battue par les libéraux-progressistes ; c'est Brest où les républicains libéraux et progressistes renversent par 1000 voix de majorité la trop fameuse municipalité collectiviste et sortante du citoyen Goude.

Sommes-nous un pays fini, oui ou non ?

Non ! a répondu dans le Nord la grande cité lilloise, la capitale des Flandres.

Par une majorité moyenne de 1300 voix, libéraux, progressistes et radicaux patriotes rapprochés par un sentiment commun et se rencontrant sur le terrain républicain loyalement accepté par tous, ont repoussé les insolents qui se sont mis eux-mêmes hors la République en arborant le drapeau rouge de la tyrannie collectiviste et le drapeau sans nom du radicalisme socialiste. Dans ce dernier parti même, beaucoup ont eu honte de leur trahison et ont cru la réparer en se commettant une autre : ils ont payé sans